

ASSURANCE HOSPITALIERE

Présentation

La Belgique dispose d'un système national d'assurance maladie fiable, financé par les impôts et les cotisations de sécurité sociale. Toute personne est tenue de s'inscrire auprès d'une caisse d'assurance maladie. Vous pouvez choisir l'organisation à laquelle vous souhaitez vous affilier. La caisse d'assurance maladie rembourse un pourcentage du coût des traitements médicaux et des médicaments sur ordonnance. Cette obligation ne s'applique pas au personnel des institutions européennes. Comme l'assurance maladie ne couvre pas la totalité des frais de traitement, vous pouvez parfois être amené à payer des factures médicales importantes en cas d'hospitalisation. Certaines personnes décident donc de souscrire une assurance hospitalisation complémentaire.

Se tenir au courant des progrès de la médecine et des normes de confort actuelles

L'assurance hospitalisation privée évolue en fonction des développements médicaux et des normes de confort contemporaines. Exemples typiques :

- Alors qu'il y a quelques années encore, il était d'usage que l'assurance maladie privée rembourse sous réserve d'une nuit d'hospitalisation au moins, la plupart des compagnies d'assurance ont aujourd'hui abandonné ce critère. Une hospitalisation d'une journée est désormais également remboursée.
- Les thérapies alternatives ont acquis une place permanente à côté de la médecine traditionnelle. C'est pourquoi certaines compagnies couvrent la médecine homéopathique ou les traitements alternatifs. Cette prise en charge est parfois soumise à un plafond précis.
- Les hôpitaux proposent de plus en plus de logements adaptés aux enfants, afin de permettre à un parent de passer la nuit avec un enfant. Certaines polices remboursent également ces frais.
- Les frais liés à une intervention purement esthétique ne sont généralement pas couverts. Cela dit, certaines assurances hospitalisation commencent à rembourser les coûts d'opérations spécifiques, par exemple le traitement des cicatrices après un accident.
- Certaines polices couvrent également l'accouchement à domicile.
- Maladie grave (également sans hospitalisation)

Traitement ambulatoire

En raison du coût élevé de l'hospitalisation, les patients sont de plus en plus souvent renvoyés chez eux plus tôt. Toutefois, cela ne met pas fin aux coûts de traitement, car les patients continuent d'être traités à domicile par des services spécialisés. C'est pourquoi certaines institutions financières et compagnies d'assurance couvrent également les frais de voyage et les coûts liés à un certain nombre de maladies graves ou de traitements spécifiques, sous réserve de conditions particulières. Toute banque ou compagnie d'assurance fournira à l'avance des informations sur les traitements qui sont couverts. Ils peuvent faire partie intégrante de l'assurance hospitalisation ou vous devrez peut-être payer une prime supplémentaire.

... et en dehors des frontières

Les maladies ou les accidents ne tiennent pas compte des frontières des pays. La majorité des polices offrent une couverture mondiale. Si vous êtes hospitalisé pendant un voyage d'affaires ou des vacances à la suite d'une maladie ou d'un accident, ces frais sont également remboursés. Les victimes et les membres de leur famille peuvent également bénéficier d'une indemnité de rapatriement.

USEFUL LINKS

Global

Xpatris comparative platform

[Extra coverage \(hospital insurances\)](#)

Assurance Hospitalisation

